

Cotentin. Dans cette commune, le projet d'extension de l'école bientôt présenté

La réunion du conseil municipal de Virandeville (Manche) s'est tenue, lundi 11 décembre 2023. Au programme : des départs, des primes et surtout, l'extension de l'école.



Une boîte à livres sera installée près de l'escalier de l'école. Une école qui pourrait être rénovée et étendue dans quelques années. LACOTTE Bruno

Le conseil municipal de Virandeville (Manche) s'est réuni lundi 11 décembre 2023, sous la présidence du maire, Stéphane Olivier.

Boîtes à livres : Trois boîtes à livres vont être installées dans la commune, une dans le bourg près de l'école, une autre au Taillis au bord de la citerne et la dernière à Baudretot au lavoir rénové.

Départ des deux agents techniques : Les deux agents techniques vont quitter la commune, un partant en retraite et l'autre en mise en disponibilité. Une campagne de recrutement a été lancée pour un agent aux fonctions polyvalentes.

Travaux à l'école : Le projet d'extension et de rénovation de l'école et de réhabilitation du presbytère sera présenté aux élus le mardi 16 janvier par le CAUE. Ce projet est prévu pour 2027. Rappelons que lors du conseil municipal du mois de juin 2023, le Stéphane Olivier avait annoncé qu'il souhaitait rassembler l'école sur un seul endroit « pour accueillir tous les élèves ».

[Cotentin. De gros travaux menés dans cette école pour accueillir plus d'élèves](#)

Avancement : Deux agents communaux vont avancer dans leur grade dans le cadre d'un déroulement classique de carrière. Pour ce faire, le conseil a validé la création d'un poste d'agent spécialisé principal 1re classe en école maternelle et un poste de rédacteur principal de 1re classe.

Tarif de la salle : Le tarif des factures d'électricité relatives à la location de la salle des fêtes qui sera dorénavant appliqué est de 0,35 € le kW/h.

Investissement : Le conseil a voté l'ouverture des crédits d'investissement dans une proportion des dépenses d'investissement réalisées en 2023, soit 25 % des dépenses d'investissement réalisées en 2023 au titre du budget principal de la commune.

Archives : Le conseil a autorisé le maire à signer la convention de tri et archivage avec le centre de gestion de la Manche pour le tri et l'archivage des archives de la commune.

Prime exceptionnelle : Le conseil s'est prononcé pour le versement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat accordée aux agents publics de la fonction territoriale.

Vœux du maire : Les vœux du maire auront lieu le 6 janvier à 11 heures en présence d'une trentaine de personnes hors commune. Ces vœux seront liés avec l'accueil des nouveaux arrivants.

Environnement : Les élus devront bientôt plancher, à la demande de la direction de l'environnement, sur l'identification des zones d'accélération en énergies renouvelables, et proposer une cartographie des lieux propices à l'installation de capacités de production d'énergie renouvelable.

De notre correspondant Bruno LACOTTE